



### J-3 mois

- Élaborez un dossier dans lequel vous conserverez tous les documents relatifs à votre déménagement.
- Bloquez les jours que vous allouerez à votre déménagement.
- Renseignez-vous auprès de votre entreprise concernant un possible congé déménagement et une aide à la réinstallation.
- En location, prévenez votre propriétaire ou votre agence et déposez votre préavis.
- Propriétaire en copropriété, prenez contact avec votre syndic.
- Déterminez les moyens et le budget alloués à votre déménagement : entre amis, entreprise de déménagement...
- Demandez des devis auprès plusieurs déménageurs ou demandez à vos amis pour un véhicule et du matériel.
- Réalisez un premier tri de vos biens et déterminez ce que vous souhaitez conserver, donner et vendre.
- Si vos enfants sont petits, partez à la recherche de leur nouvelle crèche.
- En maternelle ou primaire, conservez leur école actuelle ou inscrivez-les dans une autre.
- Au collège ou au lycée, conformez-vous à la carte scolaire.

**J-2 mois**

- Sélectionnez l'entreprise qui assurera votre déménagement et fixez une date de visite technique à votre domicile.
- Ou anticipez le prêt ou la location de votre utilitaire.
- Informez l'administration de votre changement d'adresse prochain : Assurance Maladie, CAF, centre des impôts, Pôle Emploi, caisse de retraite, complémentaire santé...
- Informez votre banque et anticipez les formalités à réaliser si vous souhaitez en changer.
- Réfléchissez à la manutention des meubles les plus imposants.
- Prévenez votre médecin traitant de votre départ.
- Vous avez un animal de compagnie ? Pensez dès à présent à son transport.
- Résiliez vos différents abonnements si vous changez de ville (salle de sport, bibliothèque...).
- Faites le plein de cartons, papier bulle et adhésif. Caisses à verres, couvertures, gants, marqueurs, HOMEBOX met à votre disposition des cartons de déménagement et tout le nécessaire pour protéger vos biens, même les plus fragiles.

**J-1 mois**

- Convenez de la date du déménagement avec votre déménageur ou vos amis.
- Préparez la garde de vos enfants et de vos animaux.
- Démarrez les cartons en rangeant ce dont vous n'aurez pas besoin dans les semaines suivant votre emménagement.
- Créez une liste de l'ensemble de tout ce qui est présent dans les cartons et numérotez-les.
- En location, communiquez votre date de départ à votre bailleur.
- Videz progressivement votre réfrigérateur et vos placards.
- Fixez les dates de relevés avec vos différents fournisseurs d'énergie et d'eau.
- Anticipez votre moyen de transport ainsi que celui des personnes qui viendront vous prêter main forte le jour J.
- Prévenez vos voisins que vous quittez le logement.
- Faites le tour des biens encore au pressing, en retouche, loués ou prêtés.

**J-15**

- Contactez votre mairie ou la préfecture de police si vous habitez à Paris afin d'obtenir une autorisation de stationnement le jour J.
- En location, convenez de la date de l'état des lieux avec votre bailleur.
- Assurez votre nouveau logement et clôturez le contrat en cours.
- Prévoyez le transfert de votre courrier en mettant en place une réexpédition de courrier temporaire auprès de La Poste pour une période de 6 ou 12 mois.
- Transférez vos contrats de téléphonie et d'Internet ou changez de fournisseur si nécessaire. N'hésitez pas à faire un test d'éligibilité à la fibre optique dans votre nouveau domicile.
- Retournez votre box Internet si nécessaire.
- Choisissez vos nouveaux fournisseurs de gaz et ou d'électricité et actez une date de démarrage pour chaque contrat.
- En logement individuel, signalez votre emménagement à votre futur fournisseur d'eau.
- Anticipez la disposition de vos meubles dans votre nouvelle demeure afin de faciliter la manutention le jour J.

**J-7**

- Fixez l'heure du déménagement avec l'entreprise, laissez-lui votre numéro de téléphone et veillez à obtenir le sien.
- Demandez à votre propriétaire ou votre agence l'ensemble des clés de votre nouveau domicile : maison, garage, cave, sous-sol...
- Mettez les documents importants tels que votre carte d'identité, livret de famille ou permis de conduire en sûreté et à portée de main.
- Préparez une valise avec les biens de première nécessité : médicaments, accessoires de toilette, vêtements, draps, couverts...
- Pensez à modifier l'adresse de votre animal de compagnie indiquée sur l'Icad.
- Coupez vos réfrigérateur et congélateur et dégivrez-les.
- Lavez un maximum de vêtements, draps et serviettes.
- Cessez d'arroser vos plantes (sauf cas particulier) afin de les alléger et d'éviter les fuites.

**J-1**

- Vérifiez que votre machine à laver et votre lave-vaisselle ne contiennent rien et videz les tuyaux.
- Réservez les objets de valeur et les documents importants pour les emmener vous-même à votre nouveau domicile.
- Recouvrez les sols fragiles de bâches de protection.
- Mettez de côté quelques produits d'entretien et des outils de bricolage pour faire le ménage et quelques menues réparations une fois le logement vidé.
- Rechargez intégralement votre téléphone.
- Prévoyez un petit panier avec de l'eau, des sandwiches et collations afin d'éviter la fringale.
- Passez en revue l'ensemble de votre maison ou appartement : placards, tiroirs, grenier, cave, garage, abri de jardin...

**Jour J**

- Effectuez le relevés des compteurs des deux logements.
- Fermez les portes et fenêtres.
- Communiquez l'adresse de votre nouveau domicile à votre bailleur pour qu'il vous envoie caution et courriers.
- Enlevez l'étiquette de votre nom sur votre boîte aux lettres.
- Faites un ménage complet de votre ancien logement et procédez aux petites réparations si nécessaire.
- Procédez à l'état des lieux de sortie de votre ancien domicile.
- Réalisez l'état des lieux d'entrée de votre nouveau domicile.
- Durant le déménagement, donnez les instructions de logistique et de manutention aux déménageurs ou à vos amis.
- Déposez vos biens dans les pièces correspondantes.
- Testez les clés de votre nouveau logement.
- Assurez-vous d'y avoir l'eau chaude et le chauffage.
- Ouvrez les cartons en priorisant suivant l'utilité et la fragilité.
- Reprenez votre liste afin de déceler dégradations ou pertes.
- Inscrivez votre nom sur votre boîte aux lettres, sonnette...

**J+1**

- Si vous constatez des dommages ou des pertes, communiquez-les au plus vite à votre déménageur/assurance.
- Faites changer les serrures si vous êtes propriétaire.
- Procédez au changement d'adresse de votre carte grise sur le site de l'administration. Attention, vous ne bénéficiez que d'un mois à compter de la date du déménagement, sous peine de vous exposer à une amende !
- Faites le tour de votre nouveau quartier pour découvrir les espaces verts, commerces et autres commodités.
- Présentez-vous à vos nouveaux voisins et invitez-les, pourquoi pas, à prendre l'apéro.

**J+7**

- Choisissez votre nouveau médecin traitant afin de profiter du remboursement total prévu dans le parcours de soins coordonnés.
- Faites les démarches nécessaires auprès de votre mairie ou le site du service public si vous souhaitez voter dans votre nouvelle commune de résidence.